Image not found or type unknown

# Banque me doit de l'argent

Par **kmol**, le **08/12/2014** à **13:07**

Bonjour à tous.
J’ai vendu ma maison en 2014. J’ai pris rendez-vous avec ma banquière pour rembourser mon prêt.

Détail sur ce prêt : Prêt démarré à taux fixe en 2009, les conditions de remboursement anticipé de ce
prêt précisaient qu’en cas de Remboursement anticipé je dois verser 3% de montant restant dû et que ce montant ne peux dépasser 6 mensualités d’intérêts.
J’ai racheté ce prêt dans la même banque lorsque les taux étaient au plus bas, j’ai payé mes 6 mensualités d’intérêt. Et je suis parti sur un prêt à taux variable capé 1. Les nouvelles conditions de remboursement anticipé de ce nouveau prêt n’étaient pas précisées.

Suite à la vente de ma maison, je prends rdv avec ma banquière, qui était en vacance.
Je retombe sur une remplaçante, qui me fait les papiers de remboursement anticipés. Je constate qu’il y a 1000€ de frais en trop, elle me dit que ce n’est pas grave, de signer, et que ma banque au petit écureuil va me rembourser dans la semaine qui suit. Elle me demande aussi de lui laisser mon contrat de prêt initial qui précise les conditions de remboursement anticipé pour pouvoir justifier de ce remboursement au prés de sa hiérarchie.
Ce document, elle ne me le rendra jamais.
Cette histoire dure depuis Juillet maintenant. Je n’ai pas encore été remboursé malgré mes nombreuses relances. Ma banquière me dit qu’il faut que je patiente, qu’elle fait les démarches et qu’elles sont longues.
Mais je commence vraiment à douter de sa bonne foi.

Ai-je des recours légaux, des articles, pour faire pression ?

D’avance merci, si vous êtes en mesure de m’apporter une réponse,

Crdlt,

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés